

S'engager et être accompagné en Agriculture Biologique

Vous vous posez des questions sur l'agriculture biologique ?



« J'ai un système proche de l'agriculture biologique, comment mieux valoriser ma production ? »

« Comment font les agriculteurs biologiques pour maîtriser l'enherbement et le parasitisme sans produits chimiques ? »



« La bio, est-ce que c'est rentable ? »

« Y a-t-il vraiment des débouchés pour les produits bio en Île-de-France ? »

« Y a-t-il des démonstrations de matériel, des formations et des visites de fermes bio dans la région ? »



Agriculteurs, enseignants, étudiants, porteurs d'un projet d'installation ...

Venez rencontrer les professionnels de l'agriculture biologique (AB) qui pourront répondre à toutes vos questions.



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

Groupe des Agriculteurs Biologiques d'Île de France (GAB IdF)

www.bioiledefrance.fr -  Bio Ile de France - GAB

1 Mieux connaître la bio ou parler de la bio

*Agriculteurs, candidats à l'installation, vous vous posez des questions sur l'AB
Enseignants, vous souhaitez parler de l'agriculture bio à vos élèves*

1 Visitez notre site internet
www.bioiledefrance.fr

2 Contactez votre conseiller
(contacts au dos)

» Une information à tout moment

sur le cahier des charges bio, la réglementation, les aides financières, les démarches à effectuer, les pratiques de production, les débouchés bio en IdF, etc.

» Un réseau de fermes de démonstration

Des agriculteurs biologiques ouvrent les portes de leur exploitation pour des visites individuelles ou en groupe. Découvrez leur parcours, leurs techniques, leurs résultats économiques ...

» Des réunions d'information et journées d'échanges,

souvent couplées avec la visite d'une ferme bio, sont organisées afin de vous présenter les bases de l'AB : retours d'expérience sur le parcours d'installation ou de conversion, échanges de savoir-faire par type de production, aides, accompagnement possible... Le programme de formations proposés par les acteurs du pôle ABIOSOL (GAB IdF, Terre de Liens IdF, Les Champs des Possibles, le réseau des AMAP IdF) est disponible auprès du GAB IdF.

» Un site internet, des expositions, des films, des interventions, etc.

De nombreuses ressources pédagogiques vous sont mises à disposition. Si vous êtes enseignant en établissement d'enseignement agricole, nous pouvons construire avec vous un partenariat avec les agriculteurs biologiques du territoire afin d'organiser des visites de ferme, interventions en classe, projets pédagogiques, et faciliter le placement des stagiaires sur les fermes bio.



2 Mettre en place son projet

Vous souhaitez vous installer ou passer une partie de votre exploitation en agriculture biologique

- 1 Demandez un RDV pour faire le point sur votre projet
- 2 Participez aux formations (demandez le programme semestriel)

» Diagnostic-conseil de l'exploitation ou RDV projet

Faites un premier point avec un conseiller du **GAB IdF** sur les possibilités de produire en bio, en accord avec votre projet de vie, et étudiez les différents débouchés bio possibles (marchés, AMAP, coopératives, restauration collective, etc.). Cet accompagnement se fait, pour l'installation, dans le cadre du pôle ABIOSOL, pour la conversion, en complémentarité avec l'appui technique proposé par les Chambres d'Agriculture et l'Etablissement Régional de l'Elevage (ERE).

» Réseau de parrainage entre paysans bio et futurs paysans bio

Bénéficiez de l'expérience et du soutien d'un agriculteur biologique pendant 6 mois ou 1 an (contrat de travail chez un agriculteur biologique expérimenté qui vous aide à monter votre projet d'installation).

» Formations et visites d'exploitations biologiques

Formez-vous ! Produire en agriculture biologique nécessite de très bonnes connaissances agronomiques adaptées à votre territoire. Par ailleurs, pour aborder certains débouchés, il vous faudra comprendre quelles sont les contraintes des acteurs de l'aval. Demandez le programme semestriel auprès du GAB IdF.

» Pour trouver des terres

Le **GAB IdF** et ses partenaires du pôle **ABIOSOL** œuvrent auprès des collectivités pour permettre l'installation de nouveaux agriculteurs biologiques. Contactez-nous pour connaître les projets fonciers proches de chez vous !

Le saviez-vous ?

Dès le montage de votre projet, vous pouvez intégrer le Groupement des Agriculteurs biologiques d'Ile-de-France en tant que membre correspondant afin de recevoir les informations réservées aux adhérents du GAB IdF et d'être invités aux groupes d'échanges et de propositions des paysans bio.



3

Se faire accompagner sur sa ferme



Vous êtes agriculteur biologique en Ile de France

1

Prenez RDV pour une visite d'étape pour pérenniser votre ferme

2

Impliquez-vous dans votre groupement

» Le GAB IdF : un réseau d'agriculteurs avant tout !

- Un site internet et une lettre d'actualité périodique ;
- des rencontres, des commissions, des groupes de travail thématiques et des visites de fermes organisés entre agriculteurs bio pour échanger sur vos difficultés et vos pratiques et pour faire remonter vos besoins aux politiques ;
- des formations dont le programme est défini en fonction de vos besoins ;
- un système de tutorat entre pairs pour vous sécuriser dans vos 1^{ères} années d'AB.

Ce réseau, dynamique grâce à votre implication, est un espace d'échanges et de débats pour vous aider à résoudre vos difficultés mais aussi pour que le développement de l'agriculture bio se fasse en accord avec la réalité du terrain.

» Des conseillers à votre disposition pour :

» Un appui dans vos démarches et votre activité de production

- pour obtenir les aides financières ;
- pour vous représenter auprès des organismes publics ou professionnels ;
- pour faire le lien entre votre réalité et les thématiques traitées au niveau national (réglementation, etc.) par la FNAB ;
- pour vous faire bénéficier de retours d'expériences adaptés à votre système.

Par ailleurs, des conseillers des Chambres d'Agriculture et de l'ERE peuvent vous accompagner sur tous les aspects techniques.

» Un travail de développement des filières en fonction de vos besoins

Afin d'assurer aux producteurs bio des ventes et des prix stables, le GAB IdF

- appuie à la diversification des débouchés et la structuration par filière (vente directe, création d'ateliers de transformation, restauration collective) ;
- met en lien avec les opérateurs économiques : laiteries, abattoirs, magasins, etc ;
- anime des espaces d'échanges comme le club pain bio d'IdF qui réunit céréaliers, metteurs en marché, meuniers, boulangers et collectivités afin de co-construire une filière équitable bio «Made in Île-de-France» ;
- vous informe régulièrement des débouchés bio en Île-de-France.

» Un appui pour valoriser votre activité et accueillir du public

Point de vente à la ferme, accueil pédagogique : le GAB IdF vous apporte un conseil personnalisé pour lancer et valoriser votre activité (panneaux signalétiques, flyers, organisation d'événements, valorisation dans les media, réseaux sociaux, référencement sur notre site internet et l'annuaire «où acheter bio d'IdF» ...).

Pourquoi choisir

l'agriculture biologique ?

» Agronomie et innovation

L'AB est un mode de production novateur, s'appuyant sur des pratiques agronomiques préventives et des matériels de pointe. En Ile de France, des conseillers sont là pour vous accompagner dans l'application de ces techniques.

» Un marché en pleine croissance confronté à un manque important de production locale

Si le secteur biologique était considéré comme un marché de niche il y a quelques années, la situation a changé. Le marché bio est structurellement en augmentation, avec un chiffre d'affaire annuel qui dépasse 7 milliards d'euros. Cette croissance est portée par tous les circuits de distribution. Concernant la vente en restauration collective et aux magasins, des agriculteurs bio d'IdF se sont organisés en SCIC ([La Coopérative Bio d'IdF](#)) pour mutualiser le travail d'administration des commandes et de logistique et donner une visibilité sur une gamme complète de produits bio locaux disponibles.

» Des dispositifs d'aides avantageux pour les agriculteurs qui s'engagent en agriculture bio

Aides PAC, aides à l'investissement, crédit d'impôt, Mesures Agro-Environnementales Climatiques, paiement vert, ... : de nombreux dispositifs d'aides financières spécifiques à l'AB ou présentant des bonifications en faveur de l'AB existent. Par ailleurs, le coût de la certification bio est remboursée à 80% par le [Conseil Régional d'Ile-de-France](#).

» Un choix pour l'environnement et pour sa santé

La législation en matière de contraintes environnementales est de plus en plus stricte. Les pratiques bio peuvent être une solution technique pour répondre aux futures réglementations. Le mode de production biologique permet de réduire l'impact de l'activité agricole sur la ressource en eau particulièrement fragilisée en Ile-de-France et de préserver la qualité des sols, outil de travail essentiel aux agriculteurs.

Par ailleurs, 1 personne sur 5 qui pulvérise ou applique un produit phytosanitaire affirme avoir développé des symptômes : maux de tête, nausées, irritations, ... (*source: MSA*). L'AB s'impose, de ce fait, comme un choix rationnel pour protéger sa santé et celle de son entourage.

Le GAB IdF, qu'est-ce que c'est ?

Le **Groupement des Agriculteurs Biologiques de la région Île-de-France (GAB IdF)**, créé en 1988, rassemble les producteurs franciliens biologiques ou en conversion. Il a pour but de soutenir, à l'échelle locale, les agriculteurs biologiques ainsi que ceux qui souhaitent s'installer ou se convertir en bio. Pour ce faire, l'équipe du GAB IdF assure un travail d'accompagnement (cf. activités présentées dans cette plaquette) mais également de sensibilisation des élus et du grand public.

Renseignez-vous !

Qui contacter en Île-de-France ?



Pour toute information sur les accompagnements proposés dans cette plaquette, contactez le :

Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île-de-France
5 rue de Paris
77220 Tournan-en-Brie

www.bioiledefrance.fr

Pour en savoir plus sur :

- » le réseau de fermes de démonstration, les réunions d'information, les dispositifs d'aides financières : infopro@bioiledefrance.fr / 06.40.30.01.94
- » les actions auprès des établissements d'enseignement agricole : enseignement-agri@bioiledefrance.fr / 06.37.93.83.40
- » l'accompagnement des projets de conversion : conversion@bioiledefrance.fr / 06.73.47.74.37
- » l'accompagnement des projets d'installation : installation@bioiledefrance.fr / 06.88.63.34.74
- » les filières et les débouchés pour les produits bio d'IdF : filières@bioiledefrance.fr / 06.83.36.82.72
- » la valorisation de votre ferme et l'accueil du public : communication@bioiledefrance.fr / 06.86.64.21.11



Agriculteurs,
notre environnement
est notre outil de travail,
protégeons-le !

Le GAB IdF est soutenu dans ses actions par :



PREFECTURE DE LA RÉGION
ÎLE DE FRANCE

Fondation Lemarchand
"pour l'équilibre entre les Hommes et la Terre"
avec l'appui de la Fondation de France



--- TERRE D'AVENIR ---